

Membres	16
Présents	13
Votants	13
Exprimés	13
Oui	13
Non	0

Accusé de réception en préfecture
087-200049278-20220309-DEL-2022-14-DE
Date de télétransmission : 14/03/2022
Date de réception préfecture : 14/03/2022



EXTRAITS DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-deux, le 9 mars le Bureau syndical du PETR du Pays Monts et Barrages dûment convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire, à Bujaleuf sous la présidence d'Yves LE GOUFFE, Vice-Président.

Date de la convocation : 2 mars 2022

MEMBRES A VOIX DÉLIBÉRATIVE - PRÉSENTS :

Jean-Pierre BOSDEVIGIE - Alain DARBON - Estelle DELMOND - Gérald GASCHET - Henri LAVAUD - Yves LE GOUFFE - Lionel LEMASSON - Gilles MATINAUD - Laurent PAQUET - Jean-Claude SAUTOUR - Philippe SIMON - Michel THEYS - Guy TOUZET

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

DÉLIBÉRATION N° 2022-14

OBJET : CIRCUITS COURTS - FICHE-ACTION LEADER N°2 **RÉALISATION D'UNE VIDÉO « DÉVELOPPEMENT DE L'APPROVISIONNEMENT EN CIRCUITS COURTS ET/OU BIO DANS LA RESTAURATION SCOLAIRE DU PAYS MONTS ET BARRAGES » **CAHIER DES CHARGES****

Monsieur le Vice-Président rappelle que le programme d'actions circuits-courts pour les années 2021-2023 a été établi à partir des besoins identifiés par le biais d'entretiens auprès des nouvelles cantines volontaires et des cantines déjà accompagnées de 2018 à 2020.

Le Plan d'actions prévoit la réalisation de vidéo(s) « développement de l'approvisionnement en circuits courts et/ou bio des structures de restauration scolaire du Pays Monts et Barrages ».

Ce projet vise à rendre compte des démarches engagées par les cantines du territoire, avec plusieurs objectifs :

- participer à la valorisation du travail effectué par les cantiniers et cantinières dans leurs structures (auprès des familles des enfants accueillis et plus largement du grand public)
- inciter d'autres structures de restauration collective ou territoires à s'engager dans ce type de démarche
- valoriser la dimension collective de ce type de démarche (agents, élus, producteurs, intermédiaires)

Monsieur le Vice-Président présente le cahier des charges qui précise :

1- L'objet de la commande

La réalisation de vidéo(s) « développement de l'approvisionnement en circuits courts et/ou bio des structures de restauration scolaire du Pays Monts et Barrages ». Ce projet vise à rendre compte des démarches engagées par les cantines du territoire.

Le contenu devra permettre de :

- partager des témoignages d'élus, d'agents, de familles, de formateurs, de producteurs, ...
- rendre compte les formations organisées par le PETR du Pays Monts et Barrages dans le cadre du programme d'actions et notamment :
 - ✓ la formation collective du 18/05/2022 portant sur « l'élaboration des menus »,
 - ✓ un évènement de rencontre entre producteurs, intermédiaires et structures de restauration collective du territoire le 1^{er}/06/2022
 - ✓ l'accompagnement individuel des structures volontaires

- 2- Le rôle du PETR du Pays Monts et Barrages
- 3- Le rôle du prestataire
- 4- La forme de la réponse attendue (devis, descriptif des formats proposés, méthodologie)
- 5- Les critères de sélection (prix, méthodologie et calendrier de réalisation)

Calendrier de la consultation :

- Lancement de la consultation : jeudi 10 mars 2022
- Date limite de réception des offres : mercredi 30 mars 2022
- Choix du prestataire : mercredi 6 avril 2022 en Bureau syndical

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau syndical, valident à l'unanimité le cahier des charges présenté et décident de lancer la consultation.

**Le Vice-Président,
Yves LE GOUFFE**

